

Des concerts pour les aînés en perte d'autonomie

par **Amélie Vézina**
Technicienne en loisirs
Centre d'hébergement St-Donat

Le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux des Laurentides, la Fondation médicale des Laurentides et des Pays d'en haut, le Théâtre le Patriote et la Société pour les arts en milieu de santé, se sont unis pour présenter les Concerts Jean-Coutu.

Une programmation de seize concerts a été présentée au cours de l'année 2016-2017 dans différents CHSLD et résidences pour personnes âgées, dont le CHSLD St-Donat.

Les résidents et leurs familles ont pu profiter de deux concerts



offerts par des musiciens de grand talent. Le premier spectacle a eu lieu le 26 novembre dernier et mettait en vedette M. Vitaly Reutsky qui nous a offert une prestation magistrale à la flûte de pan.

Le deuxième concert nommé « Tour de chant, tour du chapeau avec triophonne » s'est tenu le 4 février dernier. Lors de celui-ci, Marc Fortin au trombone, Pierre Blais au banjo et Jean Sabourin au



sousaphone, nous ont offert une prestation digne des grandes salles de spectacle. Les résidents du centre d'hébergement ont vécu des moments magiques grâce à ces deux concerts. Un immense

merci à tous les partenaires qui ont contribué au succès de ces concerts et qui ont donné à nos aînés l'opportunité de vivre des instants de pur bonheur.

fadoq
Club FADOQ
Notre-Dame-de-la-Merci
Lanaudière

par **Michel Godin**
Secrétaire

Bonjour,
La première activité que je décide vous communiquer est le dîner bénéfice le 19 mars à midi à la salle communautaire de NDM. En effet, la FADOQ-NDM est heu-

reuse de parrainer ce dîner afin d'amasser des fonds dans le but de meubler un salon dans le hall d'entrée du Manoir de la Rivière Dufresne, soit l'espace localisé entre l'entrée de la résidence et la salle communautaire.

Le Manoir de la Rivière Dufresne est un organisme à but non lucratif qui loge en son sein notre salle communautaire. Cet espace au cœur du Manoir est un carrefour central et son aménagement en salon permettra à tous les utilisateurs de la salle communautaire et aux résidents de bénéficier de ce lieu de façon plus esthétique et confortable. La FADOQ-NDM est une grande utilisatrice de ces installations qui sont mises à sa disposition.

Nous vous proposons donc le

repas suivant, préparé par le Chef Laflèche Fortin, au prix de 20\$ le couvert pour les personnes de 13 ans et plus, de 10\$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins :

Potage, salade, suprême de poulet grillé à l'orange et Cointreau, dessert, thé et café

Nous vous invitons donc à vous procurer des billets auprès des membres du CA de la FADOQ-NDM, des résidents du Manoir de la Rivière Dufresne et à la réception de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci. Votre contribution apportera un avantage pour la collectivité et vous aurez l'occasion de prendre un excellent repas en bonne compagnie, nous

vous attendons en grand nombre.

Le 9 mars à 13 h ce sera le bingo du deuxième jeudi du mois. L'ouverture des portes est à 12 h 30, comme toujours.

Le 30 mars prochain nous aurons notre dîner de l'amitié à midi. Au menu nous aurons droit à un délicieux poisson et frite, hé oui un vrai bon « fish & chips » fait maison. Le dîner sera suivi d'un bingo.

Nous avons toujours des billets à vendre pour la sortie cabane à sucre chez Constantin Grégoire de Saint-Esprit du 6 avril. Le départ

de la salle communautaire est à 10 H pour arriver tôt à la cabane. Sur place il y a des activités et un DJ sera présent pour nous faire danser. Le départ pour le retour sera à 15 h 30. Le prix des billets est de 30\$, ce qui inclus le transport en autobus, le repas, les taxes et le service. Vous pouvez apporter vos consommations alcoolisées si vous le désirez. Les billets sont disponibles auprès des membres du CA de la FADOQ-NDM.

Je vous annonce dès maintenant le bingo du deuxième jeudi du mois du 13 avril 2017.

UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE
UTA
ANTENNE DE ST-DONAT

Adieu Gaston



Le temps qui sans repos, va d'un pas léger

Emporte avec lui toutes les belles choses :

C'est pour nous avertir de le bien ménager

Et de Faire des bouquets de souvenirs en saison.

(T.G.Hermite)

Pour obsèques

reçois, Gaston, mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs
Afin de consoler tes proches en pleurs.
(Ronsard)

Tu nous manques déjà et quelle perte pour nous tous.
Nous gardons de toi un souvenir ému.
Les membres de ton équipe.

Février 2017



AU CŒUR DE VOTRE VIE

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

AUX MEMBRES DE LA CAISSE DES JARDINS DE LA OUAREAU

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

DATE : Lundi 24 avril 2017

LIEU : Salle communautaire - Manoir de la Rivière Dufresne
1948, Chemin-Notre-Dame-de-la-Merci
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) JOT 2A0

HEURE : 19 h

- Tirage de prix de présence
 - Transport en autobus*
 - Départ 18 h : 3690, rue Queen, Rawdon
 - 1^{er} arrêt 18 h 15 : 7120, route 125, Chertsey
 - 2^e arrêt 18 h 30 : 2351, ch. d'Entrelacs, Entrelacs (salle communautaire)
- *Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions, en appelant au 450 834-5446

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

ÉLECTIONS

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le jeudi 13 avril 2017. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 9 février 2017
Laurier Riopel, secrétaire

